

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 8

Date de la convocation : 25/05/2021

SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal a désigné :

Bruno SALLET

COMMUNE DE BOISSEY

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 02 Juin 2021

L'an deux mille vingt et un et le 02 juin à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame TIRREAU Andrée, Maire.

Présents : Andrée TIRREAU, Grégory PAUGET, Jacques CHAINTREUIL, Bruno SALLET, Pascal GONNET, Anthony BILLOUD, Denis PRUDHOMME, Christelle BONNERUE

Excusé : Christian BRAYARD, Jean-Denis CHATELET, Simon BOUILLET,

Absents :

Madame le Maire demande l'autorisation de l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- *Délibération concernant le remplacement de la rigoleuse*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'ajout de ce point

DELIBERATIONS :

15/2021

OBJET : remplacement Rigoleuse

Madame le Maire informe que la rigoleuse est très ancienne et abîmée (fendue). Il devient urgent de la remplacer.

Une lecture des différents devis est faite :

- Entreprise MAZURKIEWICZ : 9 992.58 € TTC
- Entreprise DONGUY : 10 300 € TTC
- Entreprise BRESSE SAONE AGRI : 7 650.10 € TTC

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'accepter le devis de l'entreprise BRESSE SAONE AGRI pour la somme de 7 650.10 € TTC
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents se référant à cette affaire

INFORMATIONS DIVERSES :

- Le Conseil Municipal s'organise concernant les élections départementales et régionales
- ~~Point~~ sur les dossiers en cours

Ainsi fait et délibéré à BOISSEY, le 02/06/2021
Madame Andrée TIRREAU,
Maire,

